

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôts des questions orales jusqu'à 16h30*

*Groupe thématique de Liaison avec les Communautés religieuses à 12h15.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président souhaite un bon retour à M. le député Jacques Perrin, remis de son accident.</p> <p>Une demande de modification de l'ordre du jour est demandée par M. le député Frédéric Haenni (dépôt d'une résolution). Celle-ci est acceptée par 81 oui, 4 non et 9 abstentions. La résolution sera développée à 14h.</p> <p>M. le Président salue à la tribune la classe de 8ème VSG de Bex, accompagnée de ses enseignants, MM Moret et Croci-Torti.</p> <p>A 14h, M. le Président ouvre la séance avec la résolution Haenni (Haras fédéral).</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations : (10_INT_350) Alette Rey-Marion, (10_INT_351) Bernard Borel, (10_INT_352) Jean Christophe Schwaab.</p> <p>Résolution : (10_RES_034) Frédéric Haenni.</p>			
RENV-CE	3.	(10_INT_349) Interpellation Denis-Olivier Maillefer et consorts intitulée : Formation en emploi à la HEP VD - où en sommes-nous? A quand un véritable concept?(Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(10_INT_347) Interpellation Philippe Ducommun, pourquoi le Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture soutient-il une violation des lois sur le travail?(Souhaite développer)			
RENV-CE	5.	(10_INT_348) Interpellation Bernard Borel intitulée " Tests de sélections des apprentis (basic-check ou multi-check) : Ce sont toujours et encore les parents qui paient!"(Souhaite développer)			
RENV-COM	6.	<p>(10_MOT_102) Motion Philippe Deriaz et consorts invitant le Conseil d'Etat à créer dans son administration de nouvelles places d'apprentissage, destinées en priorité aux écoliers issus de voies défavorisées sur le marché actuel de l'emploi. (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi à commission avec plus de 20 signatures)</p> <p>Cosignée par plus de 20 députés, la motion est renvoyée en commission.</p>	DFIRE		

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	7.	(10_MOT_103) Motion François Brélaz intitulée Cessons de racketter les personnes propriétaires de leur logement (et aidons aussi certains locataires). (Souhaite développer et demande le renvoi à commission avec moins de 20 signatures)  Le motionnaire retire sa motion, qui n'est pas conforme à la Loi sur l'harmonisation des impôts directs (LHID).	DFIRE		
RENV-COM	8.	(10_MOT_101) Motion Rémy Jaquier et consorts relative à la modification de la mesure A11 du Plan directeur cantonal. (Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat avec plus de 20 signatures)  Une demande de renvoi en commission (oui) est opposée à la demande de renvoi au Conseil d'Etat (non): le renvoi en commission est préféré par 86 oui, 41 non et 3 abstentions.	DEC		

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(258) Exposé des motifs et projets de décret - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 6'810'000.- pour l'aménagement d'une salle informatique (centre de traitement des données - Data Center) dans l'immeuble sis à l'avenue Longemalle 1, à Renens et - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 4'380'000.- pour l'aménagement des bureaux et d'un restaurant d'entreprise dans l'immeuble précité et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Albert CHAPALAY et consort intitulé : « N'est-il pas envisageable, dans le cadre des systèmes informatiques, de regrouper les forces de certaines entités vaudoises pour rendre moins onéreux et, probablement, plus efficaces leurs développements dans ce domaine ? » (1er débat)</p> <p>(1er débat): entrée en matière sur les deux décrets acceptée à l'unanimité. 1er décret de 6'810'000.-: art. 1 à 4 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. 2ème décret de 4'380'000.-: art. 1 à 4 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3 requise) est acceptée par 111 oui et 1 abstention. (2ème débat): 1er décret: art. 1 à 4 acceptés sans discussion. En vote final à la majorité absolue des députés, le projet de décret est accepté par 102 oui. Fin du 2ème débat. 2ème décret: art. 1 à 4 acceptés sans discussion. En vote final à la majorité absolue des députés, le projet de décret est accepté par 110 oui. Fin du 2ème débat. Les conclusions de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat (acceptation) sur le postulat Chapalay sont acceptées à l'unanimité.</p>	DINF.	Ansermet J.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	(205) Exposé des motifs et projet de loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (2ème débat)  (2ème débat): art. 1 à 3 acceptés sans discussion. Art. 4 accepté. Art. 5 à 24 acceptés sans discussion. En vote final, le projet de loi est accepté par 98 oui, 1 non et 10 abstentions. Fin du 2ème débat.	DSE.	Payot F.	
RENV-CE	11.	(09_PET_032) Pétition au Grand Conseil au sujet des animaux séquestrés à la fourrière  Les conclusions de la commission (prise en considération partielle) sont acceptées par 90 oui, 2 non et 21 abstentions. La pétition est ainsi transmise au Conseil d'Etat ainsi qu'au Tribunal Cantonal.	DSE	Chevalley C.	
TRAITE	12.	(09_INT_197) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts intitulée - Un Français comme surveillant permanent de la faune	DSE.		
OA+M	13.	(153) Exposé des motifs et projet de loi sur la faune (LFaune) et projet de loi modifiant la loi du 28 février 1989 sur la faune et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Décosterd et consorts demandant que la problématique du loup soit intégrée à la loi cantonale sur la faune.(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée par 118 oui, 6 non et 5 abstentions. Art. 61, al.1, chiffre 4 (nouveau): sous-amdt Surer (oui) opposé à l'amdt com (non): le sous-amdt Surer l'emporte par 83 oui, 45 non et 5 abstentions. Opposé au texte du Conseil d'Etat (non), le sous-amdt Surer (oui) est préféré par 90 oui, 34 non et 8 abstentions. L'art. 61 amendé est accepté avec plusieurs avis contraires et abstentions. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est refusée (majorité des 2/3 requise) par 66 oui, 59 non et 7 abstentions.	DSE.	Bally A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	(184) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Michel Miéville et consorts concernant la régulation des harles bièvres, des hérons cendrés et des grands cormorans  Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées par 75 oui, 23 non et 25 abstentions.	DSE.	Montangero S.	
RENV-CE	15.	(10_RES_034) Résolution Frédéric Haenni et consorts - Ruade fédérale fatale au Haras national d'Avenches et à ses emplois?  Au vote, la résolution est acceptée à l'unanimité et sera ainsi transmise au Conseil d'Etat.			
TRAITE	16.	(09_INT_248) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet concernant le transit d'animaux à travers la Suisse et demandant si la levée de l'interdiction est vraiment souhaitable	DSE.		
RENV-COM	17.	(10_MOT_100) Motion Alette Rey-Marion et consorts au sujet des Solarium self-service : Attention danger ! (Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat avec plus de 20 signatures)  Une demande de renvoi en commission (oui) est opposée à la demande de renvoi au Conseil d'Etat (non): le renvoi en commission est préféré par 79 oui, 18 non et 17 abstentions.	DSAS, DEC		
TRAITE	18.	(10_INT_332) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Yves Pidoux demandant quel mandat pour le Conseil d'Etat se déduit d'un vote du peuple, engageant le Canton de Vaud	DSE.		
REF	19.	(10_RES_031) Résolution Alessandra Silauri et consorts invitant le Conseil d'Etat à rejoindre au nom du peuple vaudois, le comité Mühleberg-illimité-non, qui coordonne le recours collectif des habitants, associations ou collectivités publiques ayant qualité pour agir contre la décision du DETEC du 21 décembre 2009 d'autoriser l'exploitation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg (Souhaite développer avec plus de 20 signatures)  Au vote, la résolution est refusée par 60 oui, 66 non et 7 abstentions. Au vote nominal, la résolution est refusée par 63 oui, 66 non et 5 abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	20.	(09_POS_139) Postulat Isabelle Chevalley et consorts demandant l'introduction d'une vignette bleue pour les véhicules  Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat) sont refusées par 49 oui, 58 non et 4 abstentions. Au vote nominal, la prise en considération du postulat est refusée par 52 oui, 61 non et 2 abstentions.	DSE	Gfeller O.	
OA	21.	(206) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi loi d'application du 13 septembre 1993 de la loi fédérale du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural (LVLDFR)(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 2a à 8 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée (majorité des 2/3 requise) par 78 oui, 6 non et 6 abstentions. (2ème débat): art. 2a à 8 acceptés sans discussion. Au vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité. Fin du 2ème débat.	DEC.	Saugy R.	
OA+M	22.	(207) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur les améliorations foncières du 29 novembre 1961 (LAF)(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 10 acceptés sans discussion. Art. 26a, amdt com accepté. Art. 26a amendé accepté. Art. 41 à 122 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée (majorité des 2/3 requise) par 84 oui et 10 abstentions. (2ème débat): art. 1 à 122 acceptés sans discussion. Au vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité. Fin du 2ème débat.	DEC.	Saugy R.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	23.	(214) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise (LBCV) du 20 juin 1995 et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Michèle Gay Vallotton et consorts demandant la modification de la loi du 20 juin 1995 organisant la Banque Cantonale Vaudoise dans le but d'y inscrire le principe d'une participation majoritaire de l'Etat(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée par 83 oui, 16 non et 6 abstentions. Art. 6 à 21 acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée (majorité des 2/3 requise) par 77 oui, 14 non et 13 abstentions. (2ème débat): art. 6 à 21 acceptés sans discussion. En vote final, le projet de loi est accepté par 89 oui, 12 non et 10 abstentions. Fin du 2ème débat.	DEC.	Perrin J.	
TRAITE	24.	(09_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nuria Gorrite et consorts concernant les lenteurs du SDT  Détermination Gorrite suite à la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation acceptée par 80 oui, 14 non et 25 abstentions. Cette détermination est ainsi transmise au Conseil d'Etat.	DEC.		
TRAITE	25.	(09_INT_211) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Robert Yersin et consorts concernant la mise en oeuvre du plan directeur cantonal, son pilotage et sa coordination	DEC.		
TRAITE	26.	(08_INT_175) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts concernant la nouvelle définition de la réglementation de la vérification des AOC viticoles	DEC.		
TRAITE	27.	(09_INT_219) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel concernant la culture du blé OGM à Pully	DEC.		
RENV-T	28.	(09_INT_216) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet concernant une nouvelle ordonnance fédérale sur les contributions d'estivage demandant aux agriculteurs d'appliquer l'inapplicable	DEC.		09/03/2010

## Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	29.	(172) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts - Augmenter le nombre d'emplois d'insertion offerts aux demandeurs d'emploi au bénéfice du revenu d'insertion	DEC.	Reichen G.	09/03/2010
RENV-T	30.	(09_POS_143) Postulat Grégoire Junod et consorts pour un plan d'action de lutte contre la sous enchère salariale en lien avec la sous-traitance	DEC, DINF	Mattenberger N.	09/03/2010
RENV-T	31.	(09_INT_229) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant l'analyse des quarante-huit offices de poste et le démantèlement du service universel au détriment des régions dites périphériques	DEC.		09/03/2010
RENV-T	32.	(09_INT_223) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion au nom du groupe UDC intitulée Sauvons nos offices postaux	DEC.		09/03/2010
RENV-T	33.	(09_INT_228) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos concernant le projet de plans d'eau de ski nautique à Yverdon-les-Bains et demandant si le Conseil d'Etat est prêt à glisser sur ses principes	DEC.		09/03/2010
RENV-T	34.	(09_INT_241) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel concernant les couleurs contestées des bardages des bâtiments par le service du développement territorial	DEC.		09/03/2010
RENV-T	35.	(09_INT_260) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Modoux concernant la signalisation des régions touristiques et demandant si l'on sait exactement qui fait quoi et qui va payer quoi dans le cas de la signalisation du Lavaux	DEC.		09/03/2010
RENV-T	36.	(242) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de CHF 1'618'000.- destiné à l'achèvement de la réfection de la Ferme de Dorigny et à la construction d'un abri de biens culturels sécurisé et enterré sous la Ferme de Dorigny, propriété de l'Etat de Vaud et siège de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe(1er débat)	DFJC.	Wehrli L.	09/03/2010
RENV-T	37.	(09_MOT_070) Motion Florence Golaz au nom du groupe socialiste concernant l'école secondaire - passons à un système avec de véritables niveaux de formation	DFJC	Schwab C. (Majorité), Haury J.A. (Minorité)	09/03/2010



Séance du Grand Conseil

Mardi 2 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	38.	(09_PET_035) Pétition de Madame Carole Grossrieder s'adressant au Président du Grand Conseil au sujet de la loi sur l'accueil de jour	DFJC	Savary M.	09/03/2010
RENV-T	39.	(09_PET_038) Pétition pour des crèches à des prix raisonnables	DFJC	Jungclaus Delarze S.	09/03/2010
RENV-T	40.	(09_INT_208) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts concernant la pénurie de personnel dans les crèches	DFJC.		09/03/2010
RENV-T	41.	(09_INT_215) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christine Chevalley et consorts concernant les grands réseaux LAJE - du rêve à la réalité...	DFJC.		09/03/2010
RENV-T	42.	(149) Exposé des motifs et projet de loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse (LPEJ) (suite des débats)(1er débat)	DFJC.	Dufour C.E.	09/03/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :